

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉMILE**  
**Procès-verbal**  
**SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 14 janvier 2021**  
**Rencontre à distance par Teams**

Étaient présents :

Caroline Waszczuk, directrice  
Emmanuelle Rouard, parent (présidente)  
Manon Lalancette, enseignante 2<sup>ème</sup> cycle  
Christine Bédard (orthophoniste)  
Jerry Beaudoin (enseignant 3<sup>ème</sup> cycle)  
Yolande Maheu, enseignant 2<sup>ème</sup> cycle  
Alexandra Fioriello, parent  
Isabelle Poirier, parent  
Jocelyn Sergerie, technicien au service de garde

Étaient absents :

Maria-Josée Riveros, parent  
Texel Lopez, parent (vice-présidente)  
Marie-Pierre Lafortune, Présidente de l'OPP

**Ouverture de la séance**

Emmanuelle Rouard constate le quorum et ouvre la séance à 17h36.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- Il y a un ajout au point Varia : sécurité aux abords de l'école
- Il n'y a pas de question du public

L'ordre du jour est proposé par Alexandra Fioriello et appuyé par Isabelle Poirier

**2. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2020**

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 15 novembre 2020, proposé par Jerry Beaudoin et appuyé Yolande Maheu, est adopté à l'unanimité.

**3. Informations du service de garde**

**3.1 Hausse du tarif journalier**

- Jocelyn Sergerie nous mentionne que le ministère a décidé de ne pas augmenter les tarifs du service de garde, ils demeureront donc à 8,50 \$ par jour pour les élèves réguliers
- Jocelyn nous informe également qu'après une révision de clientèle, il observe une légère diminution, 134 enfants réguliers sont inscrits au service de garde et 69 dîneurs, donc environ 200 enfants fréquentent le service de garde en tout
- Jocelyn nous indique également que son équipe est complète malgré la pandémie, tout le monde est en forme et présent.

**3.2 Campagne de financement**

- Le responsable du service de garde nous mentionne qu'il a fait 2 dîners pizza jusqu'à présent et que cela est très populaire et fonctionne très bien. Il a amassé 460 \$ de profit après avoir vendu 765 pointes de pizza. Il compte en faire 1 fois ou 2 par mois jusqu'à la relâche. Il nous indique que les profits amassés pourraient servir à acheter des jeux de robotique ou encore d'autres jeux qui coûtent plus chers. Il considère que c'est une belle expérience.

### 3.3 Jeux de société

- Suite à la collecte de jeux de société organisée par le service de garde, une vingtaine de jeux en bon état a été amassée. Les parents ont répondu à l'appel et donné généreusement. Jocelyn considère qu'il y a maintenant suffisamment de jeux dans l'école, il ne reste qu'à s'assurer d'un bon roulement et de bien expliquer aux jeunes comment y jouer adéquatement.

\* D'autres questions en lien avec le service de garde ont été posées à Jocelyn en lien avec le service de garde :

Question : Y a-t-il suffisamment de livres au service de garde?

Réponse de Jocelyn : oui, environ 5000\$ de livres avaient été achetés avant mon arrivée

Question : Y a-t-il eu une nouvelle rencontre du CCU depuis le dernier CÉ ?

Réponse de Jocelyn : non, avec ce qui s'est passé en décembre, nous ne nous sommes pas rencontrés, mais une réunion est à venir à la fin du mois de janvier.

Question : Comment fonctionnez-vous pour conserver les bulles lors des journées pédagogiques?

Réponse de Jocelyn : Depuis le début de l'année, les bulles sont respectées lors des journées pédagogiques, cela prend plus d'éducateurs, mais les élèves ne se mélangent pas, même au gymnase. La seule petite exception, c'est au niveau des plus grands, car très peu d'élèves sont inscrits lors de ces journées, environ 2 ou 3 élèves par groupe.

\* Jocelyn termine en nous mentionnant qu'il y aura une nouvelle façon de fonctionner pour venir récupérer son enfant au service de garde après l'école dès que le technicien en informatique de l'école viendra rétablir la connexion wi-fi de notre réseau internet. Il utilisera l'application « HopHop ». Cette année, l'application sera gratuite et dès l'an prochain, les parents devront déboursier 20\$ pour y avoir accès. Il s'agit d'un système qui détecte les parents qui sont à 5 minutes de l'école à l'aide d'un système GPS, et cela envoie un message directement à l'éducateur pour que l'enfant commence à se préparer. Les parents n'ayant pas l'accès à l'application pourront simplement entrer le nom de leur enfant sur la tablette à leur arrivée à l'école pour signaler à l'éducateur qu'ils sont là. Ce nouveau système sera d'une aide considérable pour tous les éducateurs qui reçoivent présentement tous les appels et doivent toujours rester à l'écoute pour savoir si un élève de leur groupe est appelé.

## 4. Informations de la direction

#### 4.1 Critères de sélection de la direction

- Caroline Waszczuk nous informe que dorénavant, c'est le conseil d'administration du CSSDM qui a le mandat de choisir les directions d'école et non plus le conseil des commissaires de la CSDM. En tant que CÉ, nous avons le droit de déterminer des critères de sélection que nous trouvons importants advenant le cas où nous devrions changer de direction à l'école Saint-Émile. Pour ce faire, nous devons remplir un formulaire (voir document en annexe) que nous présente la direction. Caroline nous dit que ce processus a déjà été fait il y a quelques années et que le CÉ avait adopté une résolution exprimant le fait qu'en tant que membre du CÉ, nous avons décidé de ne pas remplir le formulaire considérant que :

**\*tous les membres du conseil d'établissement de Saint-Émile sont unanimes pour vouloir une direction qui réponde tant aux besoins des élèves qu'aux besoins de la communauté,**

**\*tous les membres du conseil d'établissement de Saint-Émile sont unanimes pour vouloir une direction qui possède toutes les qualités et les compétences requises pour une saine gestion (matérielle et financière) d'une école,**

**\*selon le processus et les mécanismes de sélection actuelle des directions, tous les membres du conseil d'établissement de Saint-Émile sont conscients que leur rôle dans le choix final est minime,**

- La date limite pour remplir le formulaire est le 13 février. Nous avons donc 2 choix : décider de ne pas remplir le formulaire parce que nous ne croyons pas que cela aurait une influence considérable lors du choix d'une nouvelle direction ou se lancer dans la rédaction du formulaire le plus rapidement possible.
- Après une discussion entre les membres du CÉ, il est conclu que nous devons d'abord prendre connaissance de ce qui a été écrit il y a déjà quelques années, et nous reparler par courriel sur les démarches à entreprendre ou non.

#### 4.2 Proposition de formation aux parents

- Caroline nous informe des 3 formations offertes les plus populaires lors du sondage envoyé aux parents ( 65 répondants) :
  - \* Conciliation travail-famille
  - \* Réussite scolaire : comment aider mes enfants
  - \* enseignement à distance
- La direction nous indique que l'organisme nous offre un choix de 2 conférences ou webinaire. Cela sera payé avec le budget ministériel pour soutenir les parents. Le coût est de 600 \$ pour les 2, il nous resterait donc du budget. Il ne reste qu'à signer le contrat et l'organisme nous fera parvenir le tout, clé en main.

Comme nous débloquons un montant d'argent, nous adoptons à l'unanimité la proposition de payer 600 \$ pour les 2 conférences aux parents.

- Caroline souligne qu'elle parlera de nos projets lors de sa rencontre avec les directions des écoles de Rosemont, si certains d'entre eux sont également intéressés, la facture pourrait alors être partagée avec eux.

- La présidente du CÉ, Emmanuelle Rouard profite de l'occasion pour nous parler des différentes formations offertes pour les membres du CÉ qui sont disponibles. Elle nous dit qu'elle ira voir ce qui est disponible afin de vérifier si certaines d'entre elles pourraient être intéressantes pour nous. Elle nous en reparle lors du prochain CÉ.

#### 4.3 : Budget –reddition de compte-mesures dédiées

- Caroline nous explique que les mesures ministérielles dédiées font partie du fonds 6. Celles-ci sont dédiées à divers sujets tels que les livres de bibliothèque par exemple. Notre rôle est donc de nous assurer que les montants versés par le gouvernement sont bien ceux que Caroline a reçu au fonds 6 et qu'ils sont dédiés au bon budget.
- Elle nous présente donc le document du budget qui indique que :
  - \* 17 930 \$ sont versés au budget de l'aide alimentaire
  - \* 1 285 \$ sont versés au budget de la cour d'école vivante et sécuritaire
  - \* 4 581\$ sont versés au budget de la lecture à l'école (montant à laquelle il faut enlever une part école, il restera donc 3 023 \$)
  - \* 195 \$ sont versés au budget littérature jeunesse au préscolaire et au 1er cycle
  - \* 6 317 \$ sont versés au budget des sorties culturelles et éducatives
  - \* En tout, un montant de 28 750 \$
- Caroline nous présente par la suite la plateforme du ministère afin que nous attestions que les montants versés sont bien les mêmes que dans son document et sont dans le bon budget. Emmanuelle devra signer pour adopter la résolution.

La résolution sur les mesures dédiées est proposée par Alexandra Fiorello et appuyée par Isabelle Poirier

Question de la présidente : Nous sommes dans une école favorisée, mais y a-t-il des cas d'enfants qui bénéficient de l'aide alimentaire?

Réponse de la direction : oui, il nous arrive d'utiliser ce budget pour nourrir certains élèves.

#### 4.4. Suivi COVID

- La directrice revient sur des dernières annonces faites par le gouvernement en éducation, c'est-à-dire l'annulation du 1 er bulletin et des examens du ministère de fin d'année en fin de cycle. Elle nous rappelle qu'il y aura également une nouvelle pondération concernant le premier et le deuxième bulletin mais qu'elle ignore pour l'instant les détails de celle-ci.

- La directrice nous dit aussi que du tutorat est annoncé pour aider les élèves en difficulté, mais n'en connaît pas l'organisation pour l'instant. Le ministère nous communiquera également les savoirs essentiels à enseigner sous peu.
- Elle nous parle de la qualité de l'air dans les écoles, selon les dernières données, c'est jugé satisfaisant dans l'ensemble des écoles du Québec mais nous n'avons pas de résultats précis pour la région de Montréal. À ce sujet, notre école fait partie de celles qui ont des moniteurs pour enregistrer les résultats qu'on devrait recevoir sous peu.
- Par rapport aux symptômes de la COVID, les recommandations n'ont pas changé, il faut encore attendre 24 heures et surveiller ceux-ci. Si les parents font tester leur enfant, il faut signer le formulaire d'engagement quand les résultats sont négatifs.
- On nous dit qu'une seule famille a décidé de ne pas retourner son enfant à l'école en date du 11 janvier, les enfants seront de retour le 18 après 14 jours suivant la période des fêtes.
- Caroline attend les recommandations concernant les cours d'éducation physique chez les grands du 3ème cycle en lien avec le port du masque car pour l'instant les consignes ne sont pas claires.

## **5 Informations du comité de parents**

- Emmanuelle nous informe qu'elle a assisté à la rencontre le 1er décembre et qu'elle déposera un résumé de celle-ci en annexe.

## **6 Questions du public : il n'y en a pas**

### **7. Varia : la sécurité aux abords de l'école**

- La présidente nous informe que nous n'avons plus de brigadier sur la rue Davidson, devant l'école. Selon le SPVM, qui s'occupe du dossier des brigadiers, cette intersection n'est pas jugée comme prioritaire. Ils disent qu'il y a suffisamment de présence policière. Les voitures roulent vite sur cette rue et nous considérons que ce serait nécessaire. Emmanuelle suggère de recontacter l'arrondissement pour les interpeler et nous aider à plaider notre cause près du SPVM. Nous avons demandé d'installer des dos d'âne sur la rue Davidson l'an passé mais le SPVM avait répondu que ce n'était pas possible puisque cette rue était utilisée par les véhicules d'urgence.

### **8. Levée de l'assemblée :**

La présidente lève l'assemblée à 19 :55

